



SWKI Schweizerischer Verein von Gebäudetechnik-Ingenieuren
SICC Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment
SITC Società svizzera degli ingegneri nella tecnica impiantistica

Affiliated with SIA, ASHRAE and REHVA

Prix de la formation de la SICC

La meilleure thèse en matière de technique du bâtiment en 2018 sera primée par la SICC et représentera la Suisse à la REHVA Student Competition 2019 à Bucarest.

But du prix:

La SICC récompense la meilleure thèse en matière de technique du bâtiment soutenue en 2018 au niveau Bachelor ou Master d'une haute école suisse ou d'une haute école universitaire. La thèse sera récompensée dans le cadre du Congrès de la technique du bâtiment le 4 octobre 2018. Le/La gagnant(e) (ayant une focalisation CVC) pourra représenter la Suisse dans le cadre du Congrès européen de la REHVA lors de la Student Competition 2019 à Bucarest, pour une valeur d'environ CHF 2000.- (décomptés aux frais réels) et une somme en espèces de CHF 500.- en complément. La présentation au Congrès REHVA se tient en anglais.

Critères d'admission:

La thèse doit être soutenue dans une haute école suisse ou une haute école universitaire dans le cadre d'un cursus de niveau Bachelor ou Master en relation avec la technique du bâtiment et sanctionnée par un diplôme en 2018.

La thèse doit être conforme au but de l'association SICC: «La SICC veut promouvoir la technique du bâtiment ainsi que les domaines apparentés». (La technique du bâtiment se rapporte au bâtiment complet et à son approvisionnement.)

Dépôt:

Les participants au concours doivent déposer deux éléments:

- un résumé de la thèse. 2 pages A4 maximum.
- un poster au format A1 pour la présentation au Congrès de la technique du bâtiment (peut être remis sous forme de PDF et la SICC se chargera de l'impression)

Le délai de remise est fixé au 31/07/2018

Le dossier doit être remis au secrétariat de la SICC:

SICC
Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment
Solothurnstrasse 13
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Téléphone +41 (0)31 852 13 00
Fax +41 (0)31 852 13 01
E-mail info@swki.ch

Déroulement du concours

En amont du Congrès, le jury invite 10 participants maximum à une présentation des thèses. Les prix sont ensuite remis le jour même par le jury. Les étudiants présentent leur thèse dans un cadre correspondant à celui des directives de leurs hautes écoles respectives. La SICC est responsable de la mise à disposition des locaux, de l'infrastructure et de l'organisation des présentations. Les résumés sont mis à la disposition des membres du jury en amont de la remise des prix.

Les thèses des participants conviés à la présentation seront exposés le jour choisi au Foyer dans les locaux du Congrès. Les participants au concours seront présents à cette exposition. L'attention des participants au Congrès est attirée sur cette exposition et il leur est demandé de discuter avec les étudiants de leur thèse pendant les pauses. La thèse gagnante sera présentée lors du Congrès.

Critères d'attribution du prix

Le jury appliquera les quatre critères d'attribution principaux suivants:

- Innovation
- Validité scientifique et pertinence
- Référence pratique à la technique du bâtiment
- Présentation de la thèse

Jury

Le jury est élu par le comité directeur de la SICC et est constitué de spécialistes chevronnés de la branche.

Calendrier

31 juillet 2018 Remise des travaux au secrétariat de la SICC

Septembre 2018 Un jury spécialisé évalue les travaux

4 octobre 2018 Le gagnant est primé lors du Congrès de la technique du bâtiment

Contact et interlocuteur en cas de question

SICC

Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment

Solothurnstrasse 13

CH-3322 Urtenen-Schönbühl

Téléphone +41 (0)31 852 13 00

Fax +41 (0)31 852 13 01

E-mail info@swki.ch

Urtenen-Schönbühl, en février 2018

Christian Walther, Délégué à la formation / au perfectionnement de la SICC